

Conflits d'accès aux services publics d'eau potable en contexte d'insécurité et de crise humanitaire dans la commune urbaine et péri-urbaine de Ouahigouya (Burkina Faso)

Yamba SIRI

Enseignant-Chercheur en Sociologie et
Anthropologie/Université de Dédougou
(Burkina Faso)

siriyamba@yahoo.fr

Résumé : Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté aux attaques des groupes armés (jihadistes) (Thurston, 2019 ; Eizenga, 2019). La présence croissante des groupes armés et les violences contre les civils entraînent de vastes mouvements de Personne Déplacée Interne (PDI). L'objectif de cet article est d'analyser les conflits d'accès aux services publics d'eau potable en contexte d'insécurité dans la commune urbaine et péri-urbaine de Ouahigouya à partir d'une revue de la littérature et d'une enquête socio-anthropologique. En effet, la commune fait face à une crise humanitaire sans précédent en raison de la forte dégradation du contexte sécuritaire. Entre le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2019 et les recensements effectués par le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) en octobre 2022, la population de la commune de Ouahigouya est passée d'environ 200 000 (dont 125 000 en milieu urbain) à environ 355 000 habitants. Parmi les principaux résultats de l'étude, il faut souligner que la présence des PDI a entraîné une augmentation de la pression sur les ouvrages d'eau potable qui étaient déjà sous dimensionnés. La concurrence entre les usagers autour des points de distribution des services d'eau ne permet pas à plusieurs personnes de collecter de l'eau en même temps. Le service public de l'eau s'est fortement dégradé, avec des pannes importantes, une augmentation des fréquences de coupures d'eau. La commune et l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) ne disposent pas d'outils de gestion de l'eau en contexte d'urgence afin d'assurer la continuité du service. Enfin, cette étude montre que l'intervention des ONG humanitaires pour la fourniture des services d'eau potable aux PDI a contribué à une exacerbation des tensions entre populations hôtes et PDI, ce qui est un risque de détérioration de la cohésion sociale.

Mots clés : *Insécurité, Conflit, Service public d'eau potable, Personne Déplacée Interne, Burkina Faso*

Abstract: Since 2015, Burkina Faso has faced attacks by armed (jihadist) groups (Thurston, 2019; Eizenga, 2019). The growing presence of armed groups and violence against civilians lead to large-scale movements of Internally Displaced Persons (IDPs). The aim of this article is to analyse conflicts over access to public drinking water services in a context of insecurity in the urban and peri-urban municipality of Ouahigouya based on a literature review and a socio-anthropological survey. The municipality is facing an ongoing humanitarian crisis due to the sharp deterioration in the security situation. Between the 2019 General Census of Population and Housing (RGPH) and the census carried out by the National Council for Emergency Relief and Rehabilitation (CONASUR) in October 2022, the population of Ouahigouya has risen from around 200,000 (including 125,000 in urban areas) to around 355,000. Among the main results of the study, it should be noted that the presence of the IDPs has led to an increase of the pressure on the drinking water works, which were already undersized. Competition between users around water service distribution points means that several people cannot collect water at the same time. The public water service has deteriorated significantly, with major breakdowns and an increase in the frequency of water cuts. The local authority and the National Office for Water and Sanitation (ONEA) have no emergency water management tools to ensure continuity of service. Finally, this study shows that the intervention of humanitarian NGOs in the provision of drinking water services to IDPs has contributed to an exacerbation of tensions between host populations and IDPs, which is a risk for the deterioration of social cohesion.

Keywords: *Insecurity, Conflict, Public drinking water service, Internally displaced person, Burkina Faso*

Introduction

Le Burkina Faso, pays sahélien, situé en Afrique de l'Ouest se trouve confronté ces dernières années aux conflits violents et armés (bandits, djihadistes) (Cilliers 2004 ; Thurston 2019 ; Eizenga 2019 ; Bonnaud 2022). Les attaques se multiplient dans des zones éloignées des centres urbains, disposant de peu d'infrastructures et d'accès aux services publics (International Crisis Group 2020). Les attaques se sont intensifiées dans les régions Nord, le Centre Nord, Sahel et l'Est du pays avec des progressions inquiétantes (OCHA 2020).

Dans ce contexte caractérisé par l'insécurité avec plus de 9% de la population déplacée vers les grandes villes plus stables et 40% directement affectée par les difficultés d'accès aux services sociaux de base (REACH 2021 ; CONASUR 2022 ; OCHA 2022), la question des services publics d'eau potable devient très préoccupante au regard de la forte pression des usages exercée sur les ressources en eau pouvant déboucher sur des conflits (Baron et Bonnassieux 2011 ; Siri 2021).

Selon le rapport du Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement (2023), la crise sécuritaire et humanitaire a engendré des nombreux défis pour l'atteinte de l'Objectif du Développement Durable 6 « *garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau* » au Burkina Faso et une augmentation exponentielle du nombre de personnes déplacées internes (de 82 000 PDI en janvier 2019 à 1 938 792 PDI au 31 janvier 2023, soit près de 9% de la population). Le taux d'accès a subi une dégradation moyenne de -20%, dans les 20 communes recevant le plus de PDI en passant de 63% à 44% entre 2018 et 2019 (Cluster WASH 2021).

Aussi, les attaques ciblées contre les points d'eau de plus en plus récurrentes diminuent la disponibilité d'eau dans les zones affectées par la crise sécuritaire. Ces attaques ciblent le réseau de distribution, des conduites ou condamnation de puits au moyen de coulées de béton (Rapport UNICEF, 2019).

Depuis début 2022, le nombre d'attaques s'est intensifié et s'est élargi dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, le Nord et la Boucle du Mouhoun, et depuis début 2023 des attaques ont eu lieu également dans la région de l'Est (Cluster WASH 2023). La recrudescence de ces attaques contre des infrastructures d'eau potable (notamment 03 points en 2020 ; 21 en 2021 ; 58 en 2022 ; 21 en 2023) a privé l'accès à l'eau potable à plus de 830 230 personnes en 2022 (Bonnaud 2022 ; Cluster WASH 2023), ce qui représente deux fois plus que le nombre de bénéficiaires atteints par la réponse humanitaire en eau sur la même période (Cluster WASH 2023).

La présence des déplacés internes surcharge l'utilisation des ouvrages existants, accroît la pression et la compétition quant à leur accès dans ces zones d'accueil, ce qui est source de tensions entre les communautés hôtes et les personnes déplacées, fragilisant ainsi les tissus sociaux (Eizenga 2019).

La commune urbaine et péri-urbaine de Ouahigouya est une zone qui accueille un nombre croissant de PDI. La commune de Ouahigouya, chef-lieu de la Région Nord, est située à 181 km au Nord de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso.

L'accès aux services publics d'eau potable (assurés par l'ONEA dans le périmètre urbain et la commune en zone rurale) pour les populations déplacées et les populations hôtes est un véritable défi dans la commune de Ouahigouya.

Ainsi, il s'agit dans cet article d'analyser la dynamique des conflits d'accès aux services publics d'eau potable en contexte d'insécurité et de crise humanitaire dans le centre urbain et périurbain de Ouahigouya.

Le phénomène d'insécurité et les flux de déplacements massifs et continus, avec des besoins qui augmentent plus rapidement que les capacités de réponse entraînent l'exacerbation des conflits d'accès aux services publics d'eau potable dans les territoires d'accueils. Le conflit traduit ici des usages concurrentiels et de rapports distendus entre populations (hôtes et PDI) autour des points de distribution des services publics d'eau potable.

L'article est structuré en deux parties. La première partie traite de la démarche socio-anthropologique qui a été mobilisée et la deuxième partie est consacrée à la présentation et à la discussion des données.

1. Méthodologie de recherche

1.1. Un cadre d'analyse socio-anthropologique

Pour questionner la nature des rapports entre acteurs autour de l'accès aux services publics d'eau potable en contexte d'urgence, nous avons privilégié une approche spécifique, celle de la socio-anthropologie du

développement (Olivier de Sardan 1995 ; Chauveau 2017) et des espaces publics africains (Lavigne Delville 2015).

A travers une analyse fine des discours et des réalités contextualisées, cette approche permet d'une part, de repérer au niveau « micro » des zones d'ombre qui alimentent les concurrences et les conflits entre acteurs autour de l'accès aux services publics d'eau ; et d'autre part, de décoder les logiques qui sous-tendent les intervenants d'urgences dans la fourniture des services d'eau au profit des PDI.

Cette approche nous a permis de collecter à l'échelle locale, des données issues des sources secondaires (consultation des rapports d'ONG d'urgence, rapports de planification communale des services d'eau potable, rapports d'expertise, articles de presse).

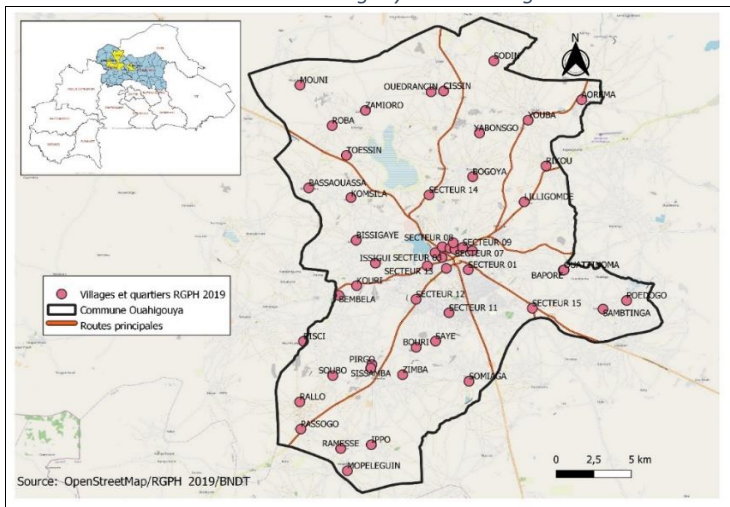
Ces données secondaires rendent compte de l'état des lieux des conflits violents, de l'évolution des personnes déplacées internes et les différents impacts sur les services publics d'eau potable engendrés par la présence accrue des personnes déplacées internes dans les territoires d'accueils.

Par ailleurs, cette entrée par la socio-anthropologie repose sur une enquête qualitative conduite dans la zone urbaine et péri-urbaine de la commune de Ouahigouya.

1.2. Présentation de la zone d'étude

La commune de Ouahigouya compte 15 secteurs et 37 villages administratifs rattachés, soit une superficie totale de 491 km (rapport Plan Communal de Développement de la Mairie de Ouahigouya 2017).

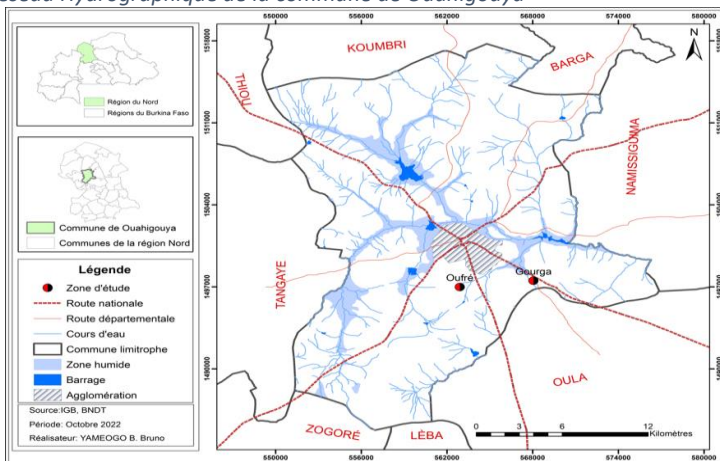
Figure 1 : Localisation de la commune de Ouahigouya et ses villages rattachés



Source : openstreemap/INO 2019/BNDT 2012

Le climat de la commune de Ouahigouya est caractérisé par l'alternance de deux saisons : une saison sèche d'environ neuf (9) mois, comprise entre octobre et juin et une saison pluvieuse de trois (3) mois de juillet à septembre. Les températures varient de 20 °C à 43 °C, la période la plus chaude de l'année correspondant au mois d'avril (Rapport, Agence de l'Eau du Nakanbé 2020). La commune ne dispose pas de cours d'eau permanents mais seulement de marigots alimentés par les eaux de pluies. Ce réseau hydrographique est néanmoins renforcé par des retenues d'eau artificielles telles que le barrage de Goinré.

Figure 2: Réseau Hydrographique de la commune de Ouahigouya



Les principales sources pour l’approvisionnement en eau potable proviennent des eaux souterraines exploitées à l’aide de puits et forages. Cependant, le niveau des nappes phréatiques enregistre des baisses consécutives à l’irrégularité des pluies et aux contextes hydrogéologiques défavorables à l’accès à l’eau potable (Rapport, Agence de l’Eau du Nakanbé 2020).

De nos jours, l’arrivée massive des PDI dans cette zone accentue les problèmes d’accès à l’eau potable.

1.3. Outils et techniques de collecte des données

Dans le cadre de l’enquête socio-anthropologique, nous avons mobilisé deux outils pour la collecte de données empiriques. Une enquête socio-anthropologique fine (novembre, décembre, 2022 et janvier 2023) à l’aide d’un guide d’entretien. Nous avons privilégié dans notre cas le type d’entretien semi-directif. Cet outil de collecte des données est relativement fructueux par rapport à l’entretien non-directif. Il nous a permis de susciter des discussions avec nos interlocuteurs sur la base de nos grilles d’entretien, tout en les relançant (réflexivité) sur des aspects inattendus.

À cela s'ajoute des observations directes (avec les grilles d'observation) au niveau des points de distribution des services d'eau conduites en novembre 2022.

1.4. Echantillonnage et échantillon

Les zones identifiées pour la réalisation des enquêtes dans la commune sont :

- Le centre urbain ;
- Les zones péri-urbaines et
- Les Sites d'Accueil Temporaires (SAT) des déplacés internes, des familles d'accueil des PDI.

La production des données empiriques a été réalisée au cours deux missions de terrain. En permettant le retour auprès des mêmes personnes pour aborder certains thèmes (notamment les précisions sur les rapports distendus entre populations hôtes et PDI, la cohésion sociale). Ces entretiens complémentaires participent à la recherche des constantes dans le matériau informationnel.

L'approche étant qualitative, la dynamique de l'enquête a été basée sur le principe de l'hétérogénéité et de la diversité des points de vue. Au total sept focus groups ont été réalisés. Un focus avec les municipalités de Ouahigouya ; trois focus avec des femmes des SAT de Lilgomdé, du SAT Siguivoussé et du SAT de Youba I ; trois focus avec des leaders hommes du SAT de de Lilgomdé, du SAT Ex IRA et du SAT de Youba II.

Des entretiens semi-directifs individuels ont été réalisés auprès de douze dix acteurs (un Agent du Service de l'Action Sociale, la Coordonnatrice communale des femmes, deux Familles d'accueil PDI, le Directeur régional de l'eau et de l'assainissement, un Agent de l'ONEA, l'Imam de Ouahigouya, le Chef coutumier, l'ONG Solidarité Internationale et le Responsable département logistique de Médecins Sans Frontières (MSF).

Enfin, nous avons pu visiter dix ouvrages de distribution des services d'eau potable dont trois dans le centre urbain et sept dans les zones péri-

urbaines, ce qui nous a permis d'identifier les types de pratiques et de tensions entre les usagers de l'eau (hôtes et PDI).

1.5. Techniques d'analyse des données

Les données empiriques ont été transcrites et dépouillées manuellement sur la base d'une grille d'analyse thématique. Afin de garder l'anonymat, les identités des enquêtés ont été codifiés à travers les initiales des noms et prénoms.

Nous avons procédé par une lecture et relecture minutieuse de l'ensemble des entretiens en procédant au marquage des passages intéressants qui ont été convoqués pour l'interprétation et l'analyse contextuelle.

Les discours ont constitué l'entrée principale pour l'analyse, effectuée à partir des données obtenues à travers les enquêtes. L'analyse thématique et contextuelle des données a été complétée avec une consultation des sources écrites. Les données d'observation et de la littérature ont été des supports pour la discussion des données d'entretiens.

2. Résultats et Discussion

2.1. Une augmentation de la pression sur les ouvrages de distribution des services d'eau potable due à la présence des PDI

La commune de Ouahigouya est confrontée à une croissance démographique qui engendre une pression sur la ressource en eau potable générant une forte concurrence entre les usages de l'eau, même bien avant l'arrivée des PDI. Dans l'ensemble du pays, l'accès aux services d'eau potable était déjà insuffisant avant l'exacerbation de l'insécurité et du déplacement de la population (68,4% d'accès aux services d'eau en milieu rural et 75,4%¹ en milieu urbain).

Pour le cas de la commune de Ouahigouya par exemple, en 2017, les besoins journaliers (m³/jour) en eau potable des ménages dans le centre urbain et péri-urbain étaient de 6000 et la capacité de production (m³) était de 4200 (Rapport ONEA, avril 2017). Cela traduit que le taux

1. Données tirées du Rapport de la Direction Générale des Ressources en Eau 2018

d'accès au service d'eau potable était faible dans la commune avant la présence des PDI comme le témoigne cet interlocuteur :

On rencontrait même des problèmes d'eau potable avant l'arrivée des PDI dans notre commune. L'ONEA rencontre des difficultés de donner de l'eau potable aux ménages à cause du manque de ressources financières, mais aussi le contexte géologique (socle cristallin) de la commune qui ne favorise pas une mobilisation des ressources en eau de la surface et souterraine. Beaucoup de ménages s'approvisionnent dans les puits traditionnels. Pourtant, cette eau n'est pas potable².

De nos jours, le contexte d'insécurité a entraîné de vagues mouvements de population. La présence de PDI concentrée dans le centre urbain et péri-urbain de la commune de Ouahigouya engendre une augmentation de la pression sur les points de distribution des services d'eau potable. Selon le RGPH (2019), la population de la commune de Ouahigouya est de 199.436 habitants répartis sur 36 villages avec une population rurale de 74.849 habitants, et une population urbaine de Ouahigouya de 124.587 habitants.

La population a augmenté en moyenne de près de la moitié avec ces déplacements forcés. Entre le RGPH de 2019 et les recensements effectués par le CONASUR en octobre 2022, la population (résidente et PDI) de la commune de Ouahigouya est passée d'environ 200 000 personnes (dont 125 000 en milieu urbain) à environ 355 000³.

Ainsi, les enquêtes de terrain révèlent que cette augmentation de la population entraîne une pression supplémentaire sur ouvrages de distribution des services publics d'eau potable qui étaient déjà insuffisants et inégalement répartis dans le centre urbain et périurbain de Ouahigouya. L'ONEA et la commune ne disposent pas de dispositifs ni de moyens adaptés (humain, financier) pour répondre à cette pression

2. Entretien avec un Agent OA de l'ONEA, janvier 2023

3. Population comprenant la population résidente calculée en 2022 et le nombre de PDI dénombrées en octobre 2022 par le Conasur

exacerbée sur les ouvrages d'eau potable, comme le témoigne cet interlocuteur :

Sincèrement il ne faut pas avoir honte pour le dire. Nous avons été tous surpris avec l'arrivée massive des PDI depuis 2018 à nos jours. Nous n'avons pas le choix que de les accueillir dans notre commune. Le véritable problème est qu'on n'avait pas prévu la prise en charge des PDI dans la planification communale qu'on a élaborée depuis 2017⁴.

Même si l'accueil des PDI aux premiers moments repose en grande partie sur la solidarité des populations hôtes, des problèmes de cohabitation et de cohésion sociale entre PDI et populations hôtes pourraient se poser à long terme. Lors des vagues d'arrivée des PDI, les services sociaux de la mairie et de l'action sociale en collaboration avec certaines ONG humanitaires et d'urgence (Haut-Commissariat aux Réfugiés, Solidarités International, UNICEF, etc) effectuent l'enregistrement et installent les PDI dans les Sites d'Accueils Temporaires (SAT). Selon les agents des services de l'action sociale (entretiens, décembre, 2022), on dénombre dix SAT dans la commune de Ouahigouya (SAT IRA ; Youba 1 ; Youba 2 ; Site de la Ferme ; SAT Lilgomdé, gondologo, gourga, saye, tougouzagué, siguivoussé).

En dehors des grandes vagues d'arrivée qui mobilisent activement les autorités, les PDI qui arrivent « au compte-goutte » rencontrent d'importantes difficultés pour se faire enregistrer. Un nombre important de PDI est installé dans les familles d'accueil. Certains ont pu louer des habitations dans les quartiers viabilisés ou les non lotis. D'autres ont pu acquérir des lopins de terre dans les quartiers non lotis.

Le constat de terrain révèle que la prise en compte des PDI dans la délivrance des services publics d'eau potable n'était pas prévue dans les documents de planification communale (PCD, PCD/AEPA)⁵. Le nombre

4. Entretien avec un responsable OU du service et assainissement de la Mairie, décembre 2022.

5. Plan Communal de Développement, Plan Communal d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement

d'usagers (hôtes et PDI) d'eau a presque doublé alors que la capacité de production d'eau potable par l'ONEA et la mairie n'a pas fondamentalement changé, ce qui explique une double pression physique sur les infrastructures d'eau potable existantes⁶.

Le périmètre de l'ONEA (milieu urbain) est alimenté par 27 forages, 13 puits et 3 unités de production d'eau potable. La situation de la production actuelle de l'ONEA est de 4 300 m³/j alors que les besoins locaux sans PDI sont estimés à 7 000 m³/j. Le déficit en eau est de 2 700 m³/j⁷. Il est donc évident qu'en intégrant les besoins en eau des PDI, le déficit en eau est d'autant plus fort.

Ainsi, la faible prise en compte des besoins des PDI dans la planification de développement des services publics d'eau potable par la commune et l'ONEA traduit une pression supplémentaire sur les ouvrages de mobilisation d'eau potable dans le centre urbain et péri-urbain de la commune de Ouahigouya.

Cette pression hydrique est à l'origine de l'émergence d'une forte concurrence entre les usagers autour des points de distribution des services d'eau.

2.2. Des rapports concurrents et conflictuels entre les usagers autour de l'accès aux services publics d'eau potable

L'afflux continu des PDI a engendré une concurrence entre les usagers autour des ouvrages de distribution des services publics d'eau potable dans le centre urbain et périurbain de la commune de Ouahigouya. Les enquêtes de terrain (entretien novembre-décembre 2022) révèlent qu'au-delà de la rareté de la ressource en eau (Siri 2021), les rapports concurrents et distendus entre les divers usagers d'eau se sont exacerbés en raison de l'aggravation du décalage entre besoin et offre.

6. Entretien avec un Agent KP, eau et assainissement de la mairie, janvier 2023

7. Entretien avec un Agent GT de l'ONEA, décembre 2022

Ces conflits d'accès à l'eau potable sont liés à l'accroissement des usagers et à la diversification des usages (usages domestiques, élevage, dolotières, potières, revendeurs d'eau) aspects interdépendants. L'eau constitue un facteur d'attractivité pour les populations et on assiste à une diversification de ses usages professionnels ou domestiques. Entre les différentes catégories d'usagers d'eau et au sein de chacune d'entre elles s'opère une compétition (Baron et Bonnassieux 2011).

Dans cette commune de Ouahigouya qui accueille d'importants PDI, les performances du service public d'eau potable se situent largement en deçà des attentes des populations, tant les besoins sont énormes au regard des capacités de l'infrastructure et du service rendu. Le sabotage et la destruction de certaines infrastructures d'eau potable par les groupes armés a contribué considérablement à l'augmentation de la concurrence entre les usagers autour des points d'eau existants.

Le constat terrain révèle un déficit de production d'eau, de stockage de l'eau et des couvertures incomplètes du centre urbain et périurbain. On note une baisse de pression significative dans certains endroits à cause de la forte concurrence des usagers d'eau et du fonctionnement simultané de plusieurs bornes fontaines. On dénombre 10 381 branchements particuliers dont 9 884⁸ actifs. Dans ce contexte, plus de 490 ménages n'ont pas accès à l'eau potable au niveau de leur robinet (branchements privés). Dans ces quartiers, les ménages disposant de branchements privés de l'ONEA font plus de 4 à 5 mois sans une goutte d'eau. Les secteurs 1, 2 et 6 de la ville qui accueillent aujourd'hui des PDI dans les familles sont plus particulièrement affectés par les coupures d'eau au niveau des branchements privés de l'ONEA sur de longues périodes.

On n'a pas de l'eau à tout temps et à tout moment au niveau de nos robinets. Ce sont les délestages à répétition surtout dans les secteurs 1, 2, 4 et 6. Nous sommes désavantagés ici dans notre quartier. Nous sommes obligés de se diriger au niveau des bornes fontaines publiques où il y a beaucoup de personnes avec l'arrivée

8. Entretien avec un Technicien SV de l'ONEA, décembre 2022

des PDI. Chaque jour que Dieu fait ce sont les bagarres au niveau de la fontaine⁹.

Face à cette situation, l'ONEA a procédé à la mise en œuvre d'un mécanisme de rationnement et distribution alterné pendant la période chaude.

Malgré la mise en œuvre de ce dispositif de rationnement de distribution de l'eau, les ménages sont obligés de s'approvisionner en eau potable au niveau des bornes fontaines, ce qui contribue à alimenter sans cesse des rapports conflictuels entre les usagers autour de ces points d'eau (Sekpe 2019 ; Eizenga 2019 ; OCHA 2022). Selon un de nos interlocuteurs :

On n'a pas de l'eau dans le robinet. On se rend au niveau de la borne fontaine à 04 heures du matin. On peut passer plus de 07 heures avant d'avoir de l'eau car nous sommes trop nombreux surtout avec l'arrivée des PDI. Il n'y a pas ces jours où on ne note pas de bagarres. Certains se croient très malin et ne veulent pas respecter le rang. C'est ça qui provoque les disputes. Il y a une fois un autochtone et PDI se sont bagarrés parce que l'autochtone est venu en retard et voulais prendre vite de l'eau avant le PDI. Ils se sont insultés et les gens leur ont demandés de pardonner¹⁰.

La majorité des ménages se rendent le plus souvent à 4 heures ou 5 heures du matin au niveau des sources d'eau potable et peuvent passer plus de 5 heures avant d'avoir de l'eau. Cette situation s'explique par l'accroissement de la demande par rapport à l'offre.

Dans cette situation, certains ménages (résidents et PDI) mobilisent les eaux des sources non améliorées (puits traditionnel, eau de surface) pour les usages domestiques (boisson, préparation des aliments, hygiène corporelle), ce qui peut être source de maladies.

9. Entretien avec une coordinatrice OM communale des femmes de Ouahigouya, décembre 2022

10. Entretien avec une femme CF hôte, décembre 2022

Les rapports conflictuels entre usagers (résidents et PDI) d'eau autour des points de distribution des services d'eau sont devenus plus vives à certaines périodes de l'année, surtout pendant la saison sèche, lorsque les ressources en eau sont rares. Selon un responsable PDI : « *Les autochtones sont privilégiés au lieu des points d'eau. Souvent quand les populations hôtes sont nombreuses au niveau des points d'eau, on ne peut pas avoir. Par exemple quelqu'un (autochtone) qui a 10 bidons et veut les remplir avant que celui d'un bidon ne remplisse* »¹¹.

Ainsi, la présence des PDI dans la commune urbaine et péri-urbaine de Ouahigouya accroît une forte compétition et de rapports distendus entre les divers acteurs (hôtes et PDI) autour de l'accès à l'eau potable, ce qui constitue une source de dégradation progressive de la cohésion sociale.

Par ailleurs, cette forte concurrence entre les usagers d'eau a un impact considérable sur les points de distribution des services d'eau.

2.3. Exacerbation de la dégradation du service public d'eau potable

L'amplification de la compétition entre les divers usagers d'eau engendre une dégradation des points de distribution des services d'eau. Les enquêtes de terrain¹² révèlent que la dégradation du service d'eau potable se traduit par l'absence de continuité du service d'eau dans ce contexte d'urgence et crise humanitaire. Selon un interlocuteur :

Aujourd'hui cette question de l'eau nous angoisse énormément. Le matin quand on se rend à la borne fontaine, on peut dénombrer plus d'une centaine de personnes que ce soit les autochtones ou les PDI, ce qui fait qu'à chaque fois la pompe tombe en panne. Et nous pouvons faire parfois plus de trois jours sans avoir l'eau. Les autorités mettent assez de temps avant de réparer de la pompe. On se dirige vers d'autres bornes fontaines à Ex Ira. Ces bornes fontaines également se gâtent très vite. Donc c'est vraiment très

11. Entretien avec un responsable PDI DR, Gourga, décembre 2022

12. Observation directe autour des points de distribution des services d'eau, décembre 2022

compliqué ici. Quand on gagne de l'eau, c'est pour faire la cuisine et boire. On ne peut même pas laver nos habits¹³.

Ces propos traduisent que les infrastructures de distribution des services d'eau restent insuffisantes pour l'ensemble de la population. Dans les quartiers qui accueillent des PDI, l'absence d'investissements se traduit par une forte dégradation du service d'eau potable. Le constat est l'engouement des usagers autour des infrastructures d'eau potable existantes. La surutilisation de ces ouvrages engendre une augmentation des pannes récurrentes dont la conséquence est l'arrêt de la fourniture du service public d'eau potable.

La remise en service de ces ouvrages en pannes peut prendre assez de temps à cause de l'insuffisance des pièces de rechanges et parfois l'absence de certaines pièces sur place dans la commune de Ouahigouya¹⁴. Le système de maintenance de ces ouvrages se trouve perturbé (absence du dispositif permanent d'entretien et de maintenance) à cause de l'augmentation des pannes importantes.

Au-delà de ces pannes récurrentes, on constate aussi dans certains quartiers le tarissement rapide des sources d'eau, ce qui amène les gestionnaires à stopper la fourniture du service d'eau pendant une longue période.

Par ailleurs, le réseau ONEA n'est pas présent dans les quartiers et secteurs périphériques où le service est marqué par des délestages récurrents. On constat dans ces quartiers péri-urbains une concentration des PDI. La difficulté d'accès à l'eau potable se fait ressentir majoritairement dans les périphéries des villes (Baron 2006 ; Sekpe 2019).

Par exemple, les secteurs 3, 4, 6, 7, 8, 10, 13 et 15 éprouvent des difficultés de desserte en eau potable (délestages récurrents) dû à la faible

13. Entretien avec une femme PDI DY, décembre 2022

14. Entretien avec un Directeur BG régional en charge de l'eau et de l'assainissement du Nord, janvier 2023

pression de pompage d'eau (exploitation simultanée de plusieurs robinets par les usagers), à la détérioration de certains châteaux de stockage d'eau et aux attaques ciblées sur les stations de pompage des systèmes d'adduction urbains. Par exemple, la station de pompage de l'ONEA située dans la zone de la retenue d'eau de Goinré a été attaquée et détruite par les groupes armés en décembre 2022¹⁵, ce qui a engendré l'interruption du service d'eau. Alors que c'est dans cette zone où sont concentrés des forages à gros débits (environ, 40 m³/h) de l'ONEA pour l'approvisionnement en eau potable de la commune urbaine et périurbain de Ouahigouya.

Le service d'eau dégradé se traduit au niveau de l'utilisateur par des coupures d'eau, des soucis de pression d'arrivée d'eau dans les secteurs ayant des altitudes plus élevées (un service dégradé de distribution par secteur, des quartiers sans eau).

Ainsi, avec l'afflux des PDI, le service public d'eau potable s'est fortement dégradé dans l'ensemble de la commune, qu'il s'agisse de pannes importantes (adduction d'eau potable simplifiée par exemple), d'une insuffisance de la ressource et l'absence d'outil fiable de gestion du service public d'eau. La commune et l'ONEA se retrouvent aujourd'hui dans des difficultés d'assurer la continuité du service public d'eau dans ce contexte d'urgence et de crise humanitaire.

Par ailleurs, la fourniture des services publics d'eau potable au profit des PDI par les ONG humanitaires a contribué à accroître les usages concurrentiels autour des points de distribution des services d'eau.

2.4. Des rapports distendus entre populations hôtes et PDI autour de l'accès aux services publics d'eau potable des ONG humanitaires

De nombreux acteurs humanitaires, acteurs d'urgence (Solidarité Internationale, ACTED, DRC, MdM F, NRC, OCADES, UNICEF) se sont déployés dans la commune de Ouahigouya pour apporter de l'assistance aux PDI. Étant donné la complexité socioculturelle de la

15. Entretien avec un Directeur PI d'exploitation de l'eau potable de l'ONEA, décembre 2022

commune de Ouahigouya, les interventions des ONG d'urgences et humanitaires contribuent à exacerber les conflits entre les populations autour des points de distribution des services d'eau. Ces acteurs porteurs des ONG humanitaires méconnaissent les contextes locaux et leurs interventions ont contribué à délégitimer les maîtres d'ouvrages (collectivités) des services publics d'eau potable dans le cadre de la réponse humanitaire.

Les interventions des acteurs humanitaires se font sans coordination de la mairie et souvent sans respect des prérogatives en matière de maîtrise d'ouvrage. Cette méconnaissance des contextes locaux dans lesquels interviennent « *les projets et programmes de développement standardisés (« modèles voyageurs »), et la non-prise en compte des effets inattendus qui découlent des réactions des acteurs locaux, sont des données structurelles du monde institutionnel du développement, qui sont à l'origine de ses échecs récurrents* » (Olivier de Sardan 2022 : 96).

Dans le cadre de la réponse humanitaire, de nouvelles infrastructures ont été aménagées et de nouveaux services d'eau potable ont été délivrés par certaines ONG au niveau des sites d'accueil de PDI dans la commune de Ouahigouya. Malgré ces interventions d'urgences, de nombreux SAT ne disposent ainsi pas de points d'eau potable. Le watertrucking (distribution de l'eau par les citernes) est aussi pratiqué au profit des PDI (SAT Youba 1, Youba 2 et l'Ex IRA à Ouahigouya).

Ces réponses rapides via la réparation, la réhabilitation, la création de nouveaux points d'eau entraînent des inégalités d'accès aux services publics d'eau potable dans le territoire d'accueils, ce qui génère des conflits entre les PDI et les populations hôtes. Par exemple, dans les SAT disposant de point de distribution des services d'eau, l'accès est gratuit, de même que le watertrucking. Les ONG d'urgence (MSF, SI, Acted) considèrent en effet que les PDI sont des populations vulnérables qui ne sont pas en mesure de payer le service d'eau. Pourtant, avant même l'arrivée des PDI, le principe du paiement du service public d'eau potable était institué. Le constat de terrain révèle une exacerbation des tensions

autour du paiement de l'eau aggravées par les frustrations suscitées par l'accès gratuit à l'eau pour les PDI instauré par l'aide humanitaire.

Il existe en effet dorénavant deux règles d'accès aux services d'eau en perpétuelle concurrence. D'un côté, les populations hôtes sont invitées à payer le service de l'eau, et de l'autre côté certains PDI bénéficient de la gratuité de l'eau. Les interventions d'urgence contribuent de ce point de vue à remettre en cause les règles d'accès aux services préexistants et à exacerber les disparités et des conflits entre PDI et hôtes, mais aussi entre PDI. Certains PDI qui sont installés dans les familles d'accueil, ceux qui ont construit des logements dans les quartiers non lotis, ceux qui sont en location ou encore ceux installés dans les SAT sans point d'eau partagent les mêmes points de distribution payante d'eau que les résidents.

Le constat de terrain révèle également une pression sur les points d'eau réalisés par les ONG dans la mesure où les usagers des quartiers où le paiement de l'eau est appliqué tendent à se reporter vers ces points d'eau. Les tensions sont plus fréquentes autour de ces points de distribution d'eau publique.

Les disputes couramment constatées concernent le non-respect des « tours d'eau » par les hôtes et les PDI. Bien que le gestionnaire des services d'eau ait imposé des règles d'accès à l'eau, applicable à tous les usagers, dont le respect des rangs selon l'arrivée ; la limitation du puisage à cinq bidons d'eau, pour permettre aux autres qui sont dans le rang d'accéder rapidement à l'eau sans trop attendre, certains usagers (résidents) accèdent facilement à l'eau que les PDI, du fait, qu'ils estiment être « autochtone » et « propriétaire terrien »¹⁶. Selon cet enquêté :

On se lève très tôt le matin à 4 heures pour aller chercher de l'eau. Le plus souvent c'est vers 8 heures qu'on gagne de l'eau. Nous devons préparer la nourriture et partir au marché pour nos activités de commerce. Les PDI sont dans leur SAT et elles ne font rien. Elles ne mènent pas d'activité. Elles ont tout le temps durant la

16 Entretien avec gestionnaire VX d'un point de distribution d'eau, décembre 2022

journée pour puiser de l'eau. Nous n'avons pas les mêmes problèmes. Nous on veut puiser l'eau rapidement pour pouvoir aller au marché. Les PDI sont assis et attendent que les ONG viennent les donner de la nourriture.¹⁷

Ainsi, certains résidents estiment être prioritaires sur les PDI et se montrent particulièrement impatients aux points d'eau en mettant en avant la charge de travail qui les attend face à des PDI qui seraient sans activité. Le temps d'attente favorise le déclenchement des disputes qui se manifestent par des échanges d'injures voir par des échanges de coups.

Par ailleurs, dans certains SAT disposant des points de distribution des services d'eau, certains responsables PDI et les gestionnaires du point d'eau interdisent l'accès à l'eau potable aux résidents vivant à proximité.

Les points d'eau ont été réalisés pour permettre à nous PDI d'avoir de l'eau potable. Nous vivons déjà des conditions difficiles pour avoir de l'eau. On se lève à 3 heures du matin pour déposer nos bidons au niveau du point d'eau pour espérer avoir l'eau à 8 ou 10 heures. Si nous devons permettre que tout le monde y compris les populations autochtones viennent enlever l'eau, la quantité d'eau va baisser et on risque de ne plus avoir de l'eau dans notre SAT¹⁸.

La distribution de l'eau potable étant gratuite au niveau des SAT, elle attire en effet une importante population (autochtones et PDI) qui exerce une pression sur la ressource en eau générant des tensions.

Dans certains SAT, lorsque les populations hôtes viennent pour prélever l'eau, certaines PDI leur imposent de patienter qu'elles finissent de s'approvisionner, ce qui engendre des échanges d'injures entre hôtes et PDI. Les points d'eau des SAT sont perçus pour certains résidents comme étant injustement réservés aux populations déplacées¹⁹. Certaines populations hôte se plaignent de la détérioration des points d'eau par les

17. Entretien avec une femme ST hôte, décembre 2022

18. Propos d'un leader PDI WI (Focus groupe avec les leaders d'un SAT), décembre 2022

19. Entretien avec DG, une famille d'accueil des PDI, décembre 2022

personnes déplacées. Les conflits se traduisent par les contestations et les disputes entre les usagers et ces derniers et les gestionnaires des points de distributions des services publics d'eau potable.

Des tensions sont palpables entre PDI et hôtes relativement aux règles de priorité dans l'accès à l'eau, chacun se référant à des principes différents. L'exacerbation des tensions autour de l'usage de l'eau, révélatrice de la dégradation du service d'eau en contexte d'urgence, est un déterminant fondamental de la détérioration du climat social entre PDI et populations hôtes.

Conclusion

Les résultats de terrain confirment l'existence des conflits d'accès aggravés autour des points de distribution des services publics d'eau en contexte d'insécurité et de crise humanitaire dans la commune urbaine et péri-urbaine de Ouahigouya. Le service d'eau était déjà insuffisant et perçu comme inéquitable avant la crise. L'arrivée des PDI dans la commune de Ouahigouya a augmenté une pression considérable sur les infrastructures de distribution des services d'eau potable. Cette pression a engendré l'émergence d'une forte concurrence entre les utilisateurs d'eau autour des ouvrages de distribution des services publics d'eau potable.

L'afflux des PDI a donc occasionné une dégradation progressive des niveaux de services d'approvisionnement en eau potable dans la commune de Ouahigouya. En effet, le service public d'eau potable s'est fortement dégradé (besoins difficilement couverts, ressources en eau surexploitées, couverture insuffisante, pannes des points d'eau, délestage, coupure des infrastructures d'eau). La commune et l'ONEA n'arrivent pas assurer la continuité du service public d'eau potable en raison du sous dimensionnement des investissements et de l'aggravation du gap entre besoin et offre.

Les quelques investissements réalisés en matière d'eau potable par les ONG d'urgences et humanitaires pour répondre à l'afflux continu de PDI se concentrent dans les SAT, avec une répartition très inégale dans la commune et des besoins qui restent de manière générale insuffisamment couverts. Les conflits autour du principe du paiement du service d'eau

sont réactualisés par les interventions humanitaires qui instaurent un accès gratuit à l'eau pour les PDI là où les résidents sont invités à payer l'eau. Des tensions sont manifestes entre PDI et hôtes relativement aux règles de priorité dans l'accès à l'eau, chacun se référant à des principes différents. Cette situation contribue à dégrader le climat social.

Les conflits peuvent se réduire si des modalités de gestion et de distribution des services d'eau (Baron, Bonnassieux et Saussey 2013 ; Siri 2021) sont définies, connues et acceptées par les usagers et gestionnaires de l'eau.

Bibliographie

Agence de l'Eau du Nakanbé, 2020, *Rapport Schéma directeur d'aménagement et gestion de l'eau*, Burkina Faso, pp. 47-98.

Baron C, 2006, « Mutations institutionnelles et recompositions des territoires urbains en Afrique : une analyse à travers la problématique de l'accès à l'eau », *Développement durable et territoires*, Dossier 6 : Les territoires de l'eau : 17.

Baron C., Bonnaxieux A., 2011. « Les enjeux de l'accès à l'eau en Afrique de l'Ouest : diversité des modes de gouvernance et conflits d'usages », *Mondes en développement*. De Boeck Supérieur n°156 :17-32.

Baron C., Bonnaxieux A., Saussey MS., 2013, « Une action publique éclatée dans la gestion de l'eau potable en Afrique de l'ouest », *Journal des anthropologues*, pp. pp 447-452, URL : <http://jda.revues.org/5061>.

Bonnaud H, 2022, « Impact de la crise sécuritaire sur l'accès à l'eau au Burkna Faso », *Journée Mondiale de l'eau*, UNICEF Burkina Faso.

Chauveau JP., 2017, « Le nexus État, foncier, migrations, conflits comme champ social », *Critique internationale*, vol. 2, n° 75, p. 9-19.

Cilliers J., 2004. « L'Afrique et le terrorisme ». *Afrique contemporaine*, n° 209 : 8-100.

Direction Générale des Ressources en Eau, 2018, Stratégie nationale de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural, Burkina Faso, pp. 48.

Données tirées du Rapport de la Direction Générale des Ressources en Eau.

Eizenga D, 2019 « La détérioration de la situation sécuritaire au Burkina Faso » bulletin Centre FrancoPaix, Vol. 4, no 3, Chaire Raoul-Dandurand | UQAM, pp. 6.

International Crisis Group, 2020, « Burkina Faso : sortir de la spirale des violences », *Afrique de Crisis Group* N°287.

Lavigne Delville P, 2015, « Penser l'action publique en contexte africain », *Congrès AFSP Aix*, La mise sur agenda des réformes de politiques publiques en Afrique de l'ouest, entre politics et extraversion de l'Eau potable et foncier en milieu rural (Bénin, Burkina Faso).

Mairie de Ouahigouya, 2017, *Plan communal de développement de Ouahigouya*, pp. 75.

Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement (Burkina Faso), 2023, *note synthèse de la situation d'atteinte de l'ODD 6 : garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau*, Rapport, pp.22.

OCHA, 2020, *Aperçu des besoins humanitaires au Burkina Faso*, Rapport, pp. 65.

OCHA, 2022. *Aperçu de la situation humanitaire*, Rapport, pp. 71.

Oliver de Sardan JP, 1995, *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, APAD/Karthala, pp. 218.

Oliver de Sardan JP, 2022, « Compter sur ses propres forces. Face à la dépendance à l'aide, promouvoir les experts contextuels dans les politiques publiques en Afrique », *Global Africa*, Vol. 1, n° 1, pp.96-111.

Rapport UNICEF, 2019, *L'eau sous l'effet des bômes*, pp. 18.

Rapport, ONEA, 2017, *Etat des lieux de l'eau potable dans le centre de Ouahigouya*, Burkina Faso.

REACH, 2021 « Commune de Dori évaluation territoriale », <https://reliefweb.int/report/burkinafaso>.

Sekpe Gloria ES., 2019, *L'accès à l'eau potable dans les quartiers non Lotis des villes africaines selon les principes De l'approche fondée sur les droits humains : cas des villes de Ouagadougou et Houde au Burkina Faso*, Mémoire pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur, 2IE, Burkina Faso. 61p.

Siri Y., 2021, *Diffusion de la Gestion Intégrée des Ressources en eau (GIRE) au Burkina Faso : Dynamiques territoriales, conflits d'acteurs et enjeux de préservation des ressources en eau. Traductions contrastées dans les sous bassins de Ziga (Nakanbé) et de la Vallée du Kou (Mouhoun)*, Thèse de Doctorat en Sociologie, Université Joseph Ki Zerbo et Sciences Po Toulouse, 19 Mai voir <https://www.pseau.org>.

Thurston A., 2019, « L'escalade des conflits au Burkina Faso », *RLS Research papers on peace and conflict studies in West and Central Africa*, French Version, 01, pp.62.

WASH CLUSTER, 2021, *Nexus Humanitaire-Développement pour répondre aux besoins urgents d'eau, hygiène et assainissement au Burkina Faso*.

WASH CLUSTER, 2023, *Alerte sur les attaques aux points d'eau au Burkina Faso*.